



ASNIERES SUR OISE  
BAILLON - ROYAUMONT  
WWW.VILLE-ASNIERES-SUR-OISE.FR

# Le Traité d'Union 75

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE D'ASNIERES SUR OISE • JANVIER 2013



La Municipalité souhaite  
ses meilleurs voeux 2013

*Asnières sur Oise, commune touristique entre nature & histoire.*



**Urbanisme :**  
Réaménagement du centre ville



**Vie communale :**  
Conseil Municipal Jeunes actuel



**Vie Économique :**  
Nos nouveaux boulangers



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En ces premiers jours de la nouvelle année 2013, je vous souhaite, et à ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Que cette nouvelle année voit la réalisation de vos projets familiaux, personnels, scolaires, professionnels et associatifs.

Outre les travaux et le fonctionnement courant et les aides à la réalisation de très nombreuses manifestations, dont la 10ème fête médiévale, l'année 2012 a vu la réalisation de très nombreux projets programmés en 2008 par l'équipe municipale en qui vous avez placé votre confiance :

**COMMUNE** : L'aménagement du Parc de l'Enclos Seigneurial et d'un parking paysager la construction d'un parc de stationnement rue de Toutedville, la reconquête et réfection d'un terrain de pétanque à la Maison du village, la réfection de la voie et des trottoirs de la rue Santiago Soulas, la construction d'un réseau d'eau pluviale rue des Marais pour mettre un terme aux débordements et inondations de la cour commune et des ateliers de la bijouterie nouvelle de Baillon, la réfection de la voie rue de Gouvieux, la construction d'un réseau d'eau pluviale ruelle Courty Guillot pour éviter les débordements des eaux de ruissellement dans deux propriétés riveraines, l'aménagement d'une petite aire de stationnement rue des Marais, l'encours de construction d'un logement social à Baillon.

Jamais le rythme de réalisation des travaux n'a été aussi soutenu, nous le devons à Monsieur Hervé Broquin, responsable des services techniques, Hubert Delanoé et toute l'équipe technique et d'entretien à la direction générale des services et à tous ceux qui ont contribué à leur réalisation, je les remercie très sincèrement pour leur plein engagement.

**SIVOM de Viarmes Asnières sur Oise** : Curage des étangs de Toutedville, rénovation des petits vestiaires de Maspoli, réfection de la grille du Ravin de la Tempête, réfection de la couverture des tennis couverts, réfection du mur de clôture entre le stade Delacoste et le lotissement du clos des Oiseaux, construction d'un réseau d'assainissement Chemin de Giez,

**Syndicat Intercommunal des Champs Captants d'Asnières sur Oise (SIECCAO)** : Etude Bac 1er et 2ème volet, travaux de sectorisation, étude de travaux de sécurisation des ouvrages appartenant au SIECCAO,

**Communauté de communes Carnelle Pays de France (CCCPDF)** : Sécurisation des abords de la friche Delacoste Vulli, dépollution des sols par une opération de « venting », étude de réhabilitation de la friche Delacoste Vulli.

**CADRE DE VIE** : L'aménagement des aires de stationnement de la rue de Toutedville et de la rue du Four réalisé à distance raisonnable des habitations, mais aussi le respect des habitants de ne plus se stationner sur les trottoirs ou dans la rue, que je remercie sincèrement, redonne aux piétons, aux mamans avec leurs enfants, aux scolaires et deux roues, une circulation sécurisée et bien plus confortable.

Outre le civisme des riverains et les avantages qu'apportent ces aménagements sécurisés pour les véhicules en stationnement, c'est aussi la restitution de perspectives de vue des rues trop étroites de nos villages pour supporter une circulation à double sens doublée de stationnement dans les rues qui valorise l'environnement naturel et bâti, compensant très largement les distances à parcourir à pied.

C'est l'inscription et la mise en œuvre des emplacements réservés au plan local d'urbanisme (PLU) de 2006 qui permet aujourd'hui de fluidifier la circulation. D'autres emplacements pour créer des « poches » de stationnement existent (rue Delchet, rue de Noisy, rue d'Aval Eau, rue du Crocq, rue d'Asnières), ils seront exécutés chaque fois que les conditions de faisabilité seront réunies.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2013.

Avec mes sentiments sincères et dévoués pour notre village et ses habitants.

Claude Krieguer, votre maire.



**Décision du Conseil** :  
Page 3 : Décisions du Conseil du 30/11/ 2012



**Travaux - Urbanisme** :  
Page 5 : Aménagement de la Place de l'Eglise  
Page 5 : Urbanisme : Bilan des demandes d'autorisation



**Environnement** :  
Page 6 : TRI-OR : Mise en place d'un nouveau service  
Page 7 : Véhicule électrique



**Le Coin des associations** :  
Page 9 : Manifestations de l'Office de Tourisme  
Page 9 : Manifestations de « Autour du Verger »



**Vie communale** :  
Page 10/11 : Les Vœux du Maire  
Page 17 : Projet 3D : reconstitution de l'Eglise de l'Abbaye de Royaumont



**Vie pratique** :  
Page 18 : Agenda  
Page 18 : Etat-civil



**Vie économique** :  
Page 19 : Fermeture de la charcuterie  
Page 19 : Nouveaux boulangers



Messieurs Broquin et Delanoé

**SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 2012**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,*

en lieu et place du Comité des Fêtes, à l'occasion de la Brocante du hameau de Baillon.

• **ADOpte** la décision modificative n°2 du budget général 2012 et la décision modificative du budget assainissement.

• **CONFIRME** l'accord pour le séjour en classe de neige pour 29 enfants de CM2 de l'école d'Asnières, prévu du 9 au 15 février 2013 au Collet d'Allevard en Isère pour un coût estimé à 17 443,00 €, **ACCEPTe** le versement d'un acompte de 50% sur le coût du séjour avant le départ, **ATTRIBUE** une indemnité journalière de 230% du SMIC horaire + 4,57 €/jour à l'enseignant partant avec cette classe, **FIXE** la participation des familles asniéroises à 300,74 € par enfant, **FIXE** la participation des familles, pour les enfants hors commune à 601,48 € par enfant, soit la totalité du coût du séjour, **ADOpte** un paiement échelonné pour cette participation des familles en 6 mensualités à partir du 1er décembre 2012 à savoir pour les familles asniéroises : 5 mensualités de 50,00 € et 1 de 50,74 € et pour les familles, hors commune : 5 mensualités de 100,00 € et 1 de 101,48 € et **AUTORISE** le Maire ou un Adjoint à signer la convention correspondante avec l'organisme précité

• **ACCEPTe** de verser à la Maison de la Justice et du Droit de Persan, au titre de l'exercice 2012, une participation fixée à 0.75 € par habitant soit 1 888.51 €.

• **DONNE** un accord de principe relatif au transfert total de la compétence Assainissement Collectif (eaux usées) au SICTEUB. Cette compétence est actuellement détenue par le S.I.V.O.M. Viarmes/Asnières-sur-Oise.,

• **ACCEPTe** l'adhésion de la Commune de Champagne-sur-Oise au Syndicat Mixte de Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise

• **APPROUVE** le déclassement de la RD 922Z, Grande Rue, de la rue de Gouvieux à la limite de la Commune de Viarmes, du PR 38+1105 au PR 38+902, sur un linéaire de 1 021 m, de la voirie départementale et son classement dans le domaine public communal et, • **PRECISE** que ce déclassement sera effectif et définitif à la date de la délibération du Conseil Général correspondante.

• **FIXE** à 80.00 € par bénéficiaire le montant des bourses communales pour 2013.

**Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents,**

• **DECIDE** de donner au bâtiment sis 46 Grande Rue, le nom de « Maison du Village – Espace Josette JOURDE » en hommage à l'action passée de Madame JOURDE au sein de ce bâtiment.

• **FIXE** à compter du 1<sup>er</sup> Décembre 2012, les tarifs publics suivants au montant respectif de :

- Photocopie couleur format A4 :	0,30 €
- Photocopie couleur format A3 :	0,60 €
- Reproduction de document par cédérom :	2,75 €
- Location de la Maison du Village Espace Josette JOURDE, aux asniérois :	450,00 €
- Location de la Maison du Village Espace Josette JOURDE, pour les non-asniérois :	900,00 €
- Prêt de matériel aux particuliers avec transport par les services communaux :	100,00 €

JL

**« ESPACE JOSETTE JOURDE »  
NOUVELLE DÉNOMINATION DE LA  
MAISON DU VILLAGE**

Lors du conseil municipal du 30 novembre dernier, Monsieur le Maire a proposé d'attribuer à la Maison du Village le nom d' « Espace Josette JOURDE », en hommage à son action au sein de ce bâtiment.

Josette JOURDE était en effet membre du Conseil Municipal, de 1983 à 1989, au moment de la construction de la Maison du Village.

Elle s'est ensuite investie totalement dans l'animation de cette structure en étant pendant plus de 25 ans la Présidente de l'OS-CASO (Office Socio Culturel d'Asnières-sur-Oise) puis de l'Association Sport et Loisirs.

Cette proposition a reçu l'accord de sa famille et cette dénomination sera matérialisée par la mise en place d'un panneau sur le mur du bâtiment et un à l'entrée du site.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré a décidé de donner au bâtiment sis 46, Grande Rue, le nom de « Maison du Village - Espace Josette JOURDE ». Ainsi elle continuera à veiller sur les enfants qu'elle a su accompagner durant toutes ces années.

Au nom du village d'Asnières sur Oise, son village, au nom de tous les habitants, nous lui adressons notre éternelle reconnaissance. PM





## MESURES DE SÉCURITÉ :

Suite à la demande d'un riverain des Tilleuls, nos techniciens ont élagué les arbustes le long du chemin piétonnier, route de Chantilly sur la D909z, pour améliorer la visibilité et le passage des piétons. Nous avons installé un deuxième panneau de signalisation « 50 km/h » afin de rappeler cette limitation de vitesse et de sécuriser le passage piétons situé sur cette route. Celui-ci étant emprunté matin et soir par les écoliers résidant aux Tilleuls. 🛠️ JLet



## MAIRIE ANNEXE :

La commune s'étant engagée dans une démarche environnementale en n'utilisant plus de produits phytosanitaires pour le désherbage, des gravillons ont été mis en place par nos techniciens au niveau du portail de la Mairie annexe.

Cet aménagement améliore l'environnement à cet accès. 🛠️ JLet



## TRAVAUX DANS LE LOCAL DE L'ASSOCIATION DU CODÉRANDO :

Suite aux nombreuses demandes du Président du Coderando, Raymond Auriel, qui se plaignait de l'état des locaux, une réfection totale du local a été réalisée.

Des travaux de peinture viennent d'être réalisés par l'entreprise CYRILLE.

Nos techniciens MM Delanoé Hubert et Roger Guy ont réalisé la remise en état du mur côté fenêtre.

Ce travail d'une qualité excellente, consistait à piocher le mur puis à refaire les joints avec un mélange chaux ciment.

Ce mur auparavant était recouvert de plaques de Placoplâtre, ceci empêchant l'aération des pierres situées derrière et entraînant la création de zones d'humidités néfastes au bâtiment.

Cette réfection a permis d'entretenir le patrimoine bâti de notre Commune.

Nature des travaux : Peinture murs et sol.

Entreprise attributaire : CYRILLE PEINTURE

Coût TTC : 11 903,44€

Financements : Autofinancement Communal 🛠️ JLet

## CIMETIÈRE :

Les allées du cimetière de Baillon ont été remises en état avec la mise en place de gravillons. Ce nouveau support offre un confort de marche qui n'existait pas auparavant. 🛠️ JLet



## SENTE DELACOSTE :

Suite à la demande de plusieurs riverains qui se plaignaient du manque de propreté de la sente Delacoste située rue de Touthville, le nettoyage et la mise en place de gravillon ont été effectués par nos techniciens. 🛠️ JLet



## ANCIENNES CARRIÈRES OU CAVITÉS

Suite à l'événement évoqué dans les T.U. N° 73 et 74, l'Inspection Générale des Carrières nous signale qu'elle procédera, début 2013, à un recensement auprès des habitants sur notre commune des anciennes carrières ou cavités.

Les personnes susceptibles d'intervenir à ce titre relèvent du service de l'Inspection Générale des Carrières départements des Yvelines, de l'Essonne et du Val d'Oise ; elles seront porteuses d'un courrier d'accréditation.

Intervenants désignés :

- Géomètres-topographes :  
L.Guine - C. Paillard - J.Y. Le Gall  
A. Fontaine - G. Mendy
- Géomètres-géotechniciens :  
A.Etcheberry - C. Desbrueres

🛠️ HPO



## SIVOM :

*Erratum Tondeuse : erreur de photo sur le TU N°74*

Nous avons remplacé l'ancienne tondeuse qui avait été achetée d'occasion il y a une dizaine d'années à la famille de Rothschild.

L'ancien matériel a été repris par le fournisseur. 🛠️ JLet

## TERRAIN DE BI-CROSS :

Depuis plusieurs années le terrain situé derrière la Maison du village n'étant plus utilisé par les adhérents à une association de bi-cross, et n'étant plus aux normes, un arrêté de fermeture a été pris le concernant.

La surface a été nivelée par nos techniciens afin d'éviter un accident qui engagerait la responsabilité pénale de Monsieur le Maire.



## AMÉNAGEMENT DU CENTRE VILLE

Les travaux d'aménagement du centre ville devraient commencer en Mars 2013.

Nous sommes conscients du dérangement du quotidien de chacun que ces travaux vont entraîner ; dans la mesure du possible la gêne sera limitée notamment en matière d'accès aux commerces et au stationnement. Pendant la durée des travaux les cars scolaires passeront Grande rue. A leur demande, les commerçants seront fixés sur le projet et ont reçu, courant janvier, une copie des dispositions principales du projet, ils pourront ainsi renseigner leur clientèle.

Nous vous rappelons que le projet est exposé depuis la réunion publique du 21 septembre 2012 en Mairie de manière permanente, et peut être consulté aux heures et jours d'ouverture. ✍️ HPO



## LE SERVICE DE L'URBANISME

Ce service instruit toutes les demandes d'urbanisme en application des décisions prises par le Conseil Municipal. Il intervient également sur les grands projets : réhabilitation friche Delacoste, Gendarmerie. Il tient à jour le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme).

Madame Martine Ladret, ex-responsable à la D.D.T. Est (Direction départementale du Territoire) officie, entre autres, à ce service en collaboration avec l'adjoint délégué à l'urbanisme.

Monsieur le Maire apporte son expérience et garde un œil attentif sur toutes ces activités. En 2012 le nombre de dossiers traités par ce service s'établit ainsi :

- 20 P.C. (permis de construire) – ces dossiers ne concernent pas toujours de nouvelles constructions individuelles.
- 86 D.P. (demande préalable) concernent les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire
- 1 P.A. (permis d'aménager)
- 67 C.U. (certificat d'urbanisme)
- 5 R.U. (renseignements d'urbanisme) questionnaires détaillés élaborés principalement par des offices notariaux.
- 43 D.I.A. (déclaration d'intention d'aliéner) Monsieur le Maire doit se prononcer sur son intention ou pas de faire prévaloir le droit de préemption urbain lors de chaque transaction immobilière.
- 1 révision simplifiée du P.L.U. - concerne le projet de gendarmerie - dossier établi et géré en interne par la commune.

Soit un total de 223 dossiers pour l'année 2012, chiffre légèrement en hausse par rapport à celui de 2011 avec 213 dossiers, mais en rapport constant avec les autres années.

Nous vous rappelons que l'instruction administrative des P.C. et D.P. est effectuée par les services de la D.D.T. Est à Gonesse.

Dans ces chiffres ne sont pas comptabilisés les rendez-vous avec les administrés. A ce sujet nous vous rappelons qu'il est impératif de se renseigner au préalable avant tous travaux.

Les infractions à l'urbanisme restent malheureusement constante, principalement les travaux sans autorisation, non conformité à l'autorisation délivrée ; certes nombre de ces infractions trouvent leur solution après le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme mais les non régularisables débouchent sur un contentieux administratif désagréable autant pour l' élu obligé d'agir par respect des règles d'urbanisme en vigueur que pour l'administré fautif qui le subit. ✍️ HPO

*Martine Ladret et Henri Poirier*



## CONTRAT DE BASSIN

### Nature des travaux et motifs :

Montant total du contrat : 16 851 882 € HT sur une durée de 5 ans.

Nombre de collectivités concernées : 14 communes et 5 Syndicats intercommunaux ou Communautés de Communes.

Montant des travaux pour la Commune : 25 000.00 € HT

Montant des travaux pour le S.I.V.O.M. Viarmes/Asnières : 1 641 010.00 € HT

Montant des travaux pour le S.I.E.C.C.A.O. : 3 350 022.00 € HT

Dans le cadre du Contrat de Bassin de la Vallée de l'Ysieux, signé en Mars 2012 et piloté par le SICTEUB, un programme pluriannuel de travaux, sous la maîtrise d'ouvrage du SIVOM Viarmes/Asnières, a été planifié sur les années 2012 à 2016.

Il est ainsi prévu, au titre de l'exercice 2013, la réalisation des travaux d'assainissement suivants :

### Sur Asnières :

- **Rue Delacoste** : chemisage du réseau d'eaux usées sur une longueur de 145 m.

### Sur Viarmes :

- **Rue de l'Étang** : chemisage du réseau d'eaux usées sur une longueur de 113 m.
- **Ruelle de l'Auge** : remplacement de 40 m de canalisation de diamètre 200.
- **Rue Fontaine St Pierre** : chemisage du réseau d'eaux usées sur une longueur de 145 m et remplacement sur 21 m.
- **Ruelle de l'Auge, rue Fontaine St- Pierre et rue Fontaine d'Amour** : réhabilitation de canalisation de diamètre 200 sur une longueur de 205 m.

**Entreprise attributaire de la Maîtrise d'Œuvre** : Cabinet B.D.I., chargé du montage technique des dossiers, demandes de subventions, et du suivi des travaux.

**Coût TTC de la maîtrise d'œuvre** : 9 568,00 €

**Coût estimatif des travaux** : 250 000 € HT

**Financements** : Subventions espérées du Conseil Général, Conseil Régional et Agence de l'Eau Seine Normandie, à hauteur de 60 à 70 % du coût HT.





## TRI OR : LE TRAITEMENT DES HUILES ALIMENTAIRES USAGÉES (HAU)

Les déchetteries de Champagne-sur-Oise et de Viarmes sont désormais dotées de deux fûts pour réceptionner les huiles et graisses alimentaires usagées des particuliers uniquement.

La collecte et la valorisation des huiles alimentaires usagées seront effectuées par la société H.E.R Environnement.

### Le recyclage :

- A chaque enlèvement le syndicat TRI OR reçoit un bordereau précisant la nature et la quantité des huiles collectées.
- Les HAU (huiles alimentaires usagées) collectées sont enregistrées, regroupées et la conformité contrôlée.
- Les HAU sont ainsi envoyées dans un centre de pré-traitement agréé.
- Les HAU sont transformées en agrocarburant ou agrolubrifiant

par un procédé industriel.

- Les HAU ainsi collectées évitent la pollution des réseaux d'assainissement, des sols et des cours d'eau.
- Le rendement énergétique des HAU collectées via les agrocombustibles est largement supérieur au fioul domestique.
- Les HAU collectées s'inscrivent dans les engagements européens pris lors du protocole de Kyoto puis du Grenelle de l'environnement.

**Les huiles et graisses alimentaires usagées sont donc uniquement à apporter en déchetterie.**

Perrine Rosain, Responsable de la communication à TRI OR



## UNE COURONNE D'ÉPINES POUR LA REINE

Pour rappel, le marais de Baillon est maintenant classé en Espace Naturel Sensible départemental et c'est le Conseil Général du Val d'Oise (CG) qui est chargé de son aménagement et de son entretien.

Après l'étude approfondie de l'ancienne décharge pour vérifier les risques de pollution (résultats négatifs), c'est avec la plantation d'environ 200 d'arbustes « prunus spinosa » sur une partie de l'allée de la Reine Hortense que le CG poursuit la protection de cet espace.

Ces épineux protégeront l'entrée du marais, site reconnu d'intérêt écologique majeur, des visites parfois peu respectueuses qui mettent en danger ce patrimoine naturel.

Un panneau pédagogique va être installé à l'entrée du marais et des dépliants seront bientôt disponibles.

Deux rendez-vous à noter pour participer aux animations organisées par le Conseil Général :

**09/03/2013 : Marais de Baillon** : à la découverte des batraciens de 9h à 12h

**01/06/2013 : Marais de Baillon : découverte de la faune et de la flore** de 14h30 à 17h

Informations à suivre dans le prochain Trait d'Union. 📞 PL

## BRÛLAGE À L'AIR LIBRE : INTERDIT !

L'article 84 du *Règlement Sanitaire Départemental* précise que le « brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet est interdit ».

Le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés, approuvé par arrêté du 2 octobre 1996, précise que les déchets végétaux entrent dans le champ d'application du plan en tant que déchets assimilés aux déchets ménagers. Le brûlage à l'air libre de déchets végétaux est donc interdit.

Vous pouvez retrouver l'arrêté sur notre site internet.

Les agents du service santé-environnement de la Préfecture se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. 📞 FR

## UN CAHIER DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES

Construire, rénover en respectant le caractère architectural de notre commune, c'est possible.

Le Parc naturel régional Oise-Pays de France a entrepris de réaliser un cahier de recommandations architecturales spécifiques pour chaque commune. Réalisés par les CAUE (Conseil Architectural d'Urbanisme et d'Environnement) pour le Parc, ces cahiers sont conçus comme des documents pratiques et pédagogiques qui doivent répondre aux interrogations des habitants lors de travaux de rénovation, d'agrandissement ou de construction neuve.

Notre commune a fait acte de candidature pour l'élaboration de ce cahier de recommandations architecturales et ce projet a été validé par le PNR. La parution est prévue début 2014.

Encore un peu de patience et, si vous avez le projet d'entreprendre des travaux de rénovation ou d'extension de votre maison, vous pourrez vous inspirer de ce cahier, vous y trouverez une mine de recommandations. 📖 PL

## STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES ! Alerte pour notre environnement !

Des dépôts sauvages (pneus et autres matériaux de construction) polluent les chemins et les voies communales aux abords des forêts et réserves d'eau d'Asnières-sur-Oise.

Soyons sensibles à la protection de notre environnement afin de préserver au mieux notre espace naturel. 📞 FR





# Véhicule électrique



Ce véhicule  
a été acheté,  
avec un  
bonus écologique  
de 6 517.97 € TTC :  
11 669.79 € HT soit  
15 208.62 TTC.

Tous nos habitants s'étaient habitués à voir circuler dans notre village le petit véhicule utilitaire PIAGGIO. Finie l'essence ! Ce véhicule nécessitant de plus en plus souvent des réparations coûteuses, l'équipe municipale et notre directeur technique ont pris la décision de le changer et d'acquérir un véhicule à énergie exclusivement électrique.

Après consultation, visite chez des concessionnaires et des essais réels avec des véhicules de prêt, le choix s'est porté sur un véhicule de marque MEGA. Ce choix a répondu à la volonté de l'équipe municipale d'entrer dans l'ère de l'environnement en prenant le parti de l'électricité. En outre, ce véhicule est de fabrication et d'assemblage français puisqu'il est intégralement construit dans la région Rhône-Alpes. 🇫🇷 HW



## OPÉRATION PÈRE NOËL DU CŒUR 2012

Le 15 décembre dernier, l'Association Coéducation Active, en partenariat avec la section des Restos du Cœur d'Argenteuil, organisait pour la seconde fois, à la mairie annexe de Baillon, l'opération «Père Noël du Cœur», qui consiste à collecter jeux et jouets pour permettre à tous les enfants de trouver le jouet de leur rêve sous le sapin.

Une quarantaine d'enfants et de parents ont participé à cet élan de solidarité qui a permis de récolter 204 paquets ! Pour récompenser tout le monde, un goûter était bien entendu organisé, et nous avons même pu accueillir le Père Noël, venu tout spécialement pour constater la générosité des habitants de notre commune. A cette occasion, les enfants ont également pu participer à la décoration du sapin installé sur la place.

Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ont ainsi pu permettre d'apporter la joie dans les yeux de tous ces enfants. - ✍️ C.FOURNIER / Co-Education Active



## DÉCOUVERTE DU QI-GONG

L'Association Sports et Loisirs vous propose de découvrir les bienfaits du Qi-Gong, les samedis 19 janvier, 09 février, 02 mars, 13 avril et 25 mai 2013, à la Maison du Village. Cette technique corporelle est reliée aux connaissances de la médecine traditionnelle Chinoise. Le Qi Gong utilise des mouvements, des postures statiques, des exercices de respirations, des auto-massages. Elle combine le travail du corps, la maîtrise du souffle et la concentration. Cette pratique est accessible à tous et à tout âge de la vie, elle est également

Une bonne préparation à toutes les disciplines sportives, artistiques et éducatives.

**Associations Sports et Loisirs** : 46 Grande Rue à Asnières-sur-Oise  
Renseignements et inscriptions au 01 30 35 39 67 (à partir de 17h) - Courriel : [ecole-danse-asnieres@orange.fr](mailto:ecole-danse-asnieres@orange.fr)  
Tarif : 7 € la séance + une adhésion de 3 € pour les nouveaux adhérents - ✍️ Véronique Tufeu



## HALLOWEEN PARTY !

L'Association Risettes et Galipettes a fêté Halloween le mercredi 31 octobre 2012, en proposant un atelier de sculpture sur citrouilles avec le maquillage des enfants suivi d'un goûter. Un véritable succès avec la participation de 45 enfants (2 familles venues de Roissy et d'Asnières-sur-Seine, étaient également présentes. Elles ont eu connaissance de cette manifestation au travers du site Internet de la ville). Les enfants sont ensuite partis «récolter» des bonbons et autres friandises dans les rues du village. Le défilé s'est clôturé à la Maison d'Hôtes & spa SweetHOME, qui nous avait préparé un merveilleux buffet avec dégustation d'une soupe au potiron, du chocolat chaud, des pâtisseries orientales et autres gourmandises pour le plus grand plaisir de tous.

Nous remercions M. Buffet de SweetHOME, nos commerçants et les habitants de la commune pour leur participation active et leur générosité. ✍️ Risettes & Galipettes

## SOIRÉE DES ADHÉRENTS DU COMITÉ DE JUMELAGE

Le comité de jumelage organise chaque année maintenant la « soirée des adhérents » autour d'un dîner où chacun apporte les éléments qui constituent un repas commun. Les adhérents du comité de jumelage accompagnés d'amis apprécient ces moments de rencontres amicales et très conviviales, accompagnés de diverses projections photographiques liées à notre jumelage.

C'est également un moment d'informations en ce qui concerne les projets de l'année suivante, et en particulier le voyage annuel des adhérents à Cutigliano qui se fera du 5 au 8 avril 2013. ✍️ Robert Laval



## KINDERMUZIK WITH BRIGITTE

Une nouvelle association a vu le jour dans la Commune d'Asnières-sur-Oise. Il s'agit d'un éveil à l'anglais en famille ou seul (selon l'âge) par le jeu, la musique et la lecture pour les enfants, à partir de la naissance jusqu'à l'âge de 7 ans. Des démonstrations gratuites sont possibles et les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

Ouverture le samedi de 10h à 10h45 (pour les pré-scolaire : Our time), de 10h45 à 11h30 (pour les maternelles : ABC English and me) et de 11h30 à 12h15 (pour les CP-CE1 : Family time).

Pour plus d'informations contactez Mme Lepicier Brigitte, présidente de l'Association au 06 79 83 88 21 ou par mail à [kindermusikwithbrigitte@gmail.com](mailto:kindermusikwithbrigitte@gmail.com)  
Rendez-vous sur le site Internet : [www.kindermusik.com](http://www.kindermusik.com)



## POT DE L'AMITIE DU COMITE DES FETES

C'est autour d'un pot de l'amitié le 19 novembre que nous avons pu remercier les sponsors et les bénévoles pour nous avoir permis d'organiser notre 10ème Fête médiévale.

Un petit merci au ciel pour s'être dégagé dans la matinée et au soleil pour sa participation. Vous avez aimé cette Fête Médiévale, rejoignez le Comité des fêtes en nous téléphonant au 06 06 87 38 72. Merci à vous. 📞 Comité des fêtes



## AUTOUR DU VERGER : JOURNEE DU 25/11/2012

« C'est par une belle journée d'automne que se déroula notre manifestation. A 10h00, tout était installé : barnums, barbecue, égrugeoir, pressoir et la remorque de pommes bio ramenées de Normandie. Nous avons accueilli les premiers visiteurs qui, spontanément, ont participé à la fabrication du jus de pommes. Vers 11h30, sous les effluves de saucisses grillées, les enfants de l'école, accompagnés de leur maîtresse, ont présenté un exposé très bien documenté et joliment illustré sur la chouette chevêche.

Puis les deux nichoirs réalisés dans leur classe en collaboration avec l'Association « Autour du verger » ont été fixés dans deux arbres fruitiers du verger.



Au terme de cette installation, nous nous sommes accordé une pause déjeuner. Au menu : galettes de sarrasin confectionnées par les membres du bureau, saucisses grillées, crêpes sucrées « maison », arrosées de cidre, jus de pommes tout juste sorti du pressoir et café.

Tout le monde a apprécié les thèmes abordés et posait de nombreuses questions aussi bien sur la fabrication du cidre que sur la réintroduction de la chouette chevêche.

A 13h30, nous étions très nombreux à assister et à apprécier un cours magistral dispensé par Monsieur Gwenaël Torrès et offert par le PNR, sur la taille des arbres fruitiers. Trois thèmes principaux ont été abordés : restauration des vieux arbres, taille de mise en forme des jeunes arbres « haute tige » et « espalier ».

Cette journée a reçu un franc succès. A 17h30, les amateurs de jus de pommes munis de bouteilles, avaient fait l'acquisition de la totalité du précieux nectar sorti du pressoir.

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette belle journée en participant à la mise en place, montage et démontage de tout le matériel, sans oublier les membres du bureau et adhérents qui ont fabriqué et servi les mets proposés dans la bonne humeur.

A l'année prochaine ! » 📞 Autour du Verger



Conférence-dédicace d'Isabelle Joz Rolland  
les 1er et 2 décembre



Fête aux lampions  
le 7 décembre à Baillon



Noël de l'Office de Tourisme  
et du Comité des Fêtes le 15 décembre







# LA MUNICIPALITÉ D'

## VOUS SOUHAITE SES MEILLEUR



Le vendredi 4 janvier 2013, à 20h30 à la Maison  
 Ce fût l'occasion pour bon nombre d'Asniérois, d'assist  
 En effet, un montage a été réalisé afin de rendre compte des  
 De plus, l'ensemble des manifestations et rendez-vous  
 Ce flash-back animé a été suivi du discours de M. Claude Kriegu  
 le Sénateur Alain Richard, le sénateur Francis Delattre, le D  
 le Vice-Président du Conseil Général Daniel Desse, le Présiden  
 Raphael Barbarossa ainsi que l'ensemble des Maires-Ac  
 Lors de ce discours, M. le Maire a évoqué la fin  
 comme la restructuration du nouveau Site Internet, la réalisat  
 et la participation active des habitants lo  
 En outre, il aborde le thèr

« 2013 et demain », en relatant les projets et  
 comme l'aménagement sur la Friche Delacoste - Vulli d'u  
 afin de redynamiser le centre du village ainsi que les co  
 qui ouvrira ses portes au Palais Abbatial de Royaumont cou  
 Un verre de l'amitié a été offert à toutes les personnes pr  
 qui nous l'espérons, vous apportera bonheur, santé ainsi que







# ASNIÈRES-SUR-OISE

## LES VŒUX POUR L'ANNÉE 2013

du Village, se sont déroulés les Vœux du Maire.  
 er à la clôture de l'année 2012 en musique et en images.  
 s projets finalisés en 2012 et ceux en préparation pour 2013.  
 s de 2012 ont fait l'office d'un zapping sur grand écran.  
 er, Maire de la commune, remerciant ainsi Monsieur le Ministre,  
 député Axel Poniatowski et sa suppléante Nathalie Brahami,  
 nt de la Communauté de Communes Carnelles Pays de France,  
 joints, Conseillers Municipaux et Personnel Communal.  
 alisation de nombreux projets réalisés en 2012  
 ion massive de travaux courants et d'entretien dans le village  
 ors de manifestations pluridisciplinaires.

me central de ces Vœux :  
 t souhaits futurs de ce village plein d'avenir  
 n Eco-quartier, le réaménagement de la place de l'Eglise  
 mmerces avoisinants et enfin, un hôtel de 70 chambres  
 rant 2013 - début 2014, créant ainsi une trentaine d'emplois.  
 ésentes à cet évènement pour fêter cette nouvelle année,  
 la réussite de vos projets personnels et professionnels. 📧 FR





## RYTHMES SCOLAIRES NOUVEAUTÉS

*Vous êtes nombreux à vous interroger sur la réforme des nouveaux rythmes scolaires, aussi nous tenons à vous informer des quelques éléments que nous avons en notre possession suite à un*

*point fait avec madame l'Inspectrice de l'Académie du Val d'Oise le 18 décembre dernier.*

*Cette réforme est applicable dès la rentrée 2013, mais une dérogation est accordée jusqu'à la rentrée 2014. Si nous ne souhaitons pas mettre en œuvre cette réforme en 2013 nous devons impérativement prendre une délibération avant le 1er mars 2013 pour déroger au principe de l'application des nouveaux rythmes scolaires, faute de quoi nous devons l'appliquer à la rentrée 2013.*

*Concernant le financement de cette réforme, là encore la lettre du Premier Ministre donne quelques précisions sur la répartition du Fonds spécifique d'aide aux communes. Cela se traduira par*

*une aide composée de 2 éléments : un élément forfaitaire auquel toutes les communes sans distinction seront éligibles, d'un montant de 50 € par élève ; un élément de majoration de 40 € par élève réservé aux communes urbaines ou rurales en difficulté.*

*Concernant le nouvel aménagement des horaires, le temps journalier ne devra pas dépasser les 5h30 de cours. Madame l'Inspectrice de l'Académie préconise 4 journées de 5h15 avec une pause méridienne minimale d'1h30 et une demi-journée de 3 heures.*

*Enfin en ce qui concerne le choix de la demi-journée supplémentaire du mercredi ou du samedi, sachez que si nous optons pour le samedi nous devons, malgré tout, aménager le mercredi. C'est-à-dire prévoir l'organisation de l'accueil et de l'animation des enfants ce jour-là.*

*Nous sommes dans l'attente de la publication de la circulaire reprenant ces différents points avec précision. Une réunion d'information a été organisée par l'Inspection de l'Education Nationale le 9 janvier 2013. Nous vous tiendrons informés de la suite donnée à cette nouvelle organisation des rythmes scolaires. ✍️ PM*



### COMMEMORATION DU 5 DECEMBRE 2012

C'est à 19 h qu'a eu lieu la commémoration des soldats français morts au Maroc, en Tunisie et en Algérie.

Notre commune ne compte qu'un soldat mort en Algérie, le soldat Mardargent Robert.

Un pot de l'amitié a réuni les participants à la Mairie. ✍️ GL

### LE CONCERT DE NOËL

Le 15 décembre, pour le **traditionnel concert de Noël**, nous avons pu écouter cette année le duo Andréa : Cécile Barrale-Wiener au violon, Frantz Wiener au violoncelle, une complicité au quotidien que l'on entend aussi lorsqu'ils sont derrière leur instrument.

Ils nous ont régales d'airs tirés du folklore hongrois, de pièces de virtuosité du XIXème siècle, avec justesse et un grand sens artistique.

Merci au public fidèle ! ✍️ ED



### UN ENFANT, UN ARBRE... ILS GRANDIRONT ENSEMBLE.

L'opération «Un Bébé, Un Arbre» a été initiée en 2001. Depuis 12 ans, la commune d'Asnières sur Oise symbolise les naissances d'une année par la plantation d'un arbre par nos enfants.

Après le succès de la dernière édition, les enfants nés en 2008 ont planté des arbres dont ils seront les parrains. Ceux-ci l'ont été sur un des forages d'eau potable se situant sur la commune d'Asnières sur Oise, samedi 24 novembre à l'occasion de la Sainte Catherine. Les arbres ainsi plantés auront pour intérêt d'améliorer la qualité de l'eau potable et de protéger le forage. Ces plantations ont pour objectif à terme de créer une haie constituée d'essences autorisées sur notre territoire. L'opération a duré la matinée et a été suivie d'un pot de l'amitié accompagné de la remise des certificats de parrainage. Nous donnons rendez-vous en novembre prochain à tous les enfants nés en 2009. ✍️ PM







### SOIRÉE JUSTDANCE AVEC L'ESPACE JEUNES

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les membres de l'Espace Jeunes ont organisé une soirée sur le thème de JustDance à la Maison du Village. Après s'être restaurés de plats salés et sucrés préparés par les parents, nos jeunes ont pu danser toute la soirée sur les tubes actuels et suivre la « choré » du danseur sur grand écran. Suivez le danseur comme si c'était votre reflet dans un miroir, reproduisez ses mouvements le plus fidèlement possible, suivez le rythme et lâchez-vous ! Ça, s'est fait ! 📷 PM

### LA FÉE DE LA FONTAINE...



... une histoire pour les petits et les grands qui a réuni le 24 novembre une cinquantaine de personnes dans la salle de la maison du village.

Avec l'aide de Tiziana à l'accordéon, Irma la conteuse a su créer un dialogue avec les enfants, le rire était au rendez-vous.

Un grand MERCI à tous ceux qui sont venus partager ce moment et à l'Office de Tourisme pour sa distribution du goûter à la fin du spectacle !



### CHOCOLATS DE NOËL

Suite aux problèmes d'organisation rencontrés les années passées, la sortie traditionnelle du Noël des enfants n'a pas eu lieu.

Aussi, afin de fêter quand même Noël, la commune a remis à chaque enfant scolarisé une botte garnie de friandises.

A cette occasion, l'association de parents d'élèves de Baillon, a également remis à chaque enfant baillonnais un paquet cadeau composé de livres. Les enfants avaient organisé un récital de chants de Noël et un buffet de gâteaux et de bonbons.

Vous pouvez retrouver toutes les photos sur le site d'Asnières sur Oise. 📷 PM

### LES NOUVEAUTÉS 2013 À L'ABBAYE DE ROYAUMONT

Cette année, deux nouvelles formules de visites vous sont proposées, incluses dans le droit d'entrée au monument !

La visite contée en famille, dès 3 ans. Laurence Benedetti et Muriel Bloch présenteront un dimanche par mois des récits s'inspirant des différents espaces de l'abbaye, des salles, des jardins...une complicité artistique qu'elles ne manqueront pas de communiquer au public.

Une autre manière originale de (re)découvrir l'abbaye, la visite-concert d'orgue.

C'est le quatrième dimanche de chaque mois que vous seront proposés ces visites-concerts, l'occasion de découvrir ce magnifique instrument classé monument historique. Les jeunes organistes du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris vous parleront avec passion de l'orgue Cavallé-Coll de l'abbaye et interpréteront des œuvres de leur choix.

Premier rendez-vous des visites-concerts : dimanche 27 janvier à 15h30

Deux voix pour une fois, opus 1 (visite contée) : dimanche 17 mars à 11h. 📷 ED





## NOS RUES LIBÉRÉES

Le stationnement est souvent difficile dans nos communes. Les piétons et les voitures doivent se partager la chaussée, ce qui n'est pas toujours facile ! Ce sont donc trois nouveaux parkings qui ont été créés sur le territoire de notre commune : au sein de l'Enclos Seigneurial, rue de Toutedville, et rue des Marais.

Nous remercions tous les habitants qui, en devenant usagers des parkings, ont redonné de nouvelles perspectives dans les rues de notre village. 📍 ED



- ❶ Haut de la rue de Toutedville sans véhicule en stationnement le 1er janvier 2013
- ❷ Vue intérieure du parking rue de Toutedville le 1er janvier 2013
- ❸ Parking rue du Four le 1er janvier 2013
- ❹ Rue du Four sans véhicule prise de l'angle rue de Gouvieux.

## GRIZZLIES & THE BEAST@CUTIGLIANO

Dans le cadre du jumelage et de nos échanges avec la commune de Cutigliano, un voyage est organisé en Italie du 5 au 7 avril 2013 avec comme aboutissement un méga concert dans la salle de spectacle de Cutigliano donné gracieusement par le groupe The Grizzlies & The Beast représentant Asnières sur Oise et le groupe Artik représentant Cutigliano.

Cutigliano est une commune Italienne située à 75km de Florence, dépendant de la province de Pistoia et de la région de la Toscane. C'est une commune de 1 800 habitants, située en montagne et répartie en un bourg principal et plusieurs hameaux. C'est une commune qui vit exclusivement du tourisme en hiver avec ses 2 sta-

tions de ski proches de la station internationale de sports d'hiver de l'Abetone et en été avec le tourisme de moyenne montagne et sa cité médiévale.

Aujourd'hui, à notre échelle et avec nos moyens modestes respectifs, nous faisons vivre l'amitié qui s'est installée entre nos deux communes par différents échanges culturels, touristiques et sportifs.

Le Comité de Jumelage toujours présent à toutes les manifestations d'Asnières sur Oise vous invite à le rejoindre.

Pour continuer à faire vivre cette amitié nous avons besoin de vous et de vos idées. 📍 PM





## SOIREE BEAUJOLAIS AU TABAC DU VILLAGE VENDREDI 16 NOVEMBRE 2012



Le tabac du village fêtait l'arrivée du beaujolais nouveau avec ses habitués. Le vin était parfumé, et le repas bon et copieux.

Nos hôtes étaient chaleureux et Dan au meilleur de sa forme. La monotonie n'habitait pas les invités qui ont même dansé.

Merci encore et à l'année prochaine. ✍️ GL

## INTERVENTION TÔLES FRICHE DELACOSTE (COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CARNELLE PAYS DE FRANCE)



Les travaux de dépollution par le procédé du « VENTING » de la friche DELACOSTE annoncés dans notre Trait d'Union du mois d'octobre 2012 (N° 74) ont bien démarré.

Cependant, pour la seconde fois une partie des tôles menaçait de s'envoler. Cette situation ayant été signalée par les riverains qui étaient menacés, la commune a saisi la Communauté de Communes Carnelle Pays de France (CCCPDF) à qui la municipalité a confié par délibération du Conseil Municipal la compétence relative à ce site. Après accord sur le devis de l'entreprise sollicitée pour ce travail délicat par l'Établissement Public Foncier du Val d'Oise (EPFVO) l'entreprise asniéroise R.T.A. est intervenue.

Une démolition partielle des bâtiments sans intérêts et présentant une insécurité a été engagée. L'environnement immédiat et les riverains du site sont ainsi sécurisés.

Le montant de cette opération s'élève à 3 946,80 €, payé par la Communauté de Communes Carnelle Pays de France. ✍️ HW

## NOUVELLE ELECTION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES (CMJ)



Après deux ans de mandat, les élus du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) doivent passer le relais à leurs successeurs. Sachant que le mandat des membres titulaires est renouvelable une fois, 5 jeunes ont souhaité reconduire leur mandat pour 2 ans : Brochard Camille, Dijoux Guilhem, Lepicier Damien, Picouveau Erwan et Rohrbasser Baptiste. Pour mémoire, nous vous rappelons que le CMJ est à l'origine du concours des maisons fleuries, de la campagne de nettoyage de la nature, de nombreux travaux dans les écoles, de mise en place d'équipements pour les jeunes asniérois. Bref, sa principale mission fut de proposer au conseil municipal des idées susceptibles d'améliorer la vie locale, notamment celle des jeunes.

A cette occasion, nous tenons à remercier très sincèrement tous nos jeunes qui se sont investis dans cette mission locale durant ces 2 dernières années. Afin de compléter le nouveau CMJ qui devra comprendre un total de 11 membres, de nouvelles élections auront lieu le 25 janvier 2013. Dans le respect de la parité, les élèves éliront 3 CM2 à l'école Blanche de Castille, 1 CM2 à l'école du Bois Bonnet et 2 représentants de l'Espace Jeunes.

Une plaquette expliquant en détail le fonctionnement du CMJ ainsi que les modalités des élections a été remise à tous les élèves. Les candidats rempliront une fiche de candidature qu'ils déposeront auprès des directions d'écoles.

Les électeurs se rendront en mairie d'Asnières ou de Baillon pour procéder aux votes. Après dépouillement des votes par les élèves, les résultats des élections seront proclamés ce vendredi 25 janvier.

Le premier conseil municipal de ce nouveau mandat aura lieu début février 2013. ✍️ PM



## NOUVEAU PRINCIPAL DU COLLÈGE BLAISE PASCAL À VIARMES

Après avoir occupé un poste similaire à Sarcelles, Mme Carpentier dirige l'établissement depuis la rentrée de septembre en qualité de représentant de l'État et de président du conseil d'administration, sous l'autorité du recteur et de l'inspecteur d'académie. Elle est chargée de conduire la politique pédagogique et éducative de l'établissement, en concertation avec l'ensemble de la communauté éducative, pour offrir aux élèves les meilleures

conditions d'apprentissage. Elle travaille avec les représentants des collectivités territoriales et veille au développement de partenariats avec le monde économique, social et culturel. Elle collabore avec les autres services de l'État, les corps d'inspection pédagogique et les autres chefs d'établissement, afin d'améliorer la qualité de l'offre éducative. Tous les Asniérois lui souhaitent la bienvenue et une très bonne année...scolaire. ✍️ PM



## PARMI LES ACTIONS DU CCAS : LES COLIS ET LE REPAS DE NOËL OFFERTS AUX ANCIENS DE NOTRE VILLAGE

Comme le veulent la tradition et la volonté des membres du CCAS, cette année encore, les seniors de notre village se sont vu offrir un colis dont la distribution a eu lieu en Mairie et en Mairie annexe de Baillon le 12 décembre et un repas le 16 décembre à la maison du village.

Le choix du colis s'est effectué lors d'une réunion dédiée à ce sujet. C'est le Comptoir des saveurs qui a été choisi (entreprise locale) notamment pour la qualité des produits.

Un choix est toujours perfectible, mais ce qui conduit les membres du CCAS (Comité Communal d'Action Sociale) c'est d'apporter du plaisir aux personnes bénéficiaires.

Merci aux membres du CCAS présents, à Andrée DUBAT, à Angélique ROCHE et à Martine LADRET qui ont participé à la distribution ; c'est en effet une journée consacrée à cette action.

Le repas a connu un record de participation, hélas, nous n'avons pu accepter les inscriptions au-delà de la date limite faute de places dans la salle.

C'est après un gros travail de préparation : choix du menu, achats, confection de la décoration, préparation de la salle (tables, sonorisation etc), choix des animations, qu'enfin le dimanche vers 12 heures nous avons pu accueillir nos invités tout à la joie de partager un moment convivial.

A l'heure de l'apéritif, comme une tradition, Axel PONIATOWSKI, Député de notre circonscription, nous a rendu visite en adressant un mot à chacune et à chacun. Puis la présence de Maria Saint Paul a été pour lui une rencontre surprise à Asnières sur Oise puisqu'ils se connaissent depuis 35 ans. Moment d'émotion dont nous avons été les témoins.

En effet, pour la seconde fois (elle était venue en 2009), les membres du CCAS avaient choisi Maria Saint Paul pour nous interpréter de sa belle voix des chansons de différents répertoires. Elle est intervenue en plusieurs passages.

Les intermèdes musicaux ont été assurés comme les années précédentes par Martial, DJ. Malgré la place qui manquait en raison du nombre de tables, quelques couples ont dansé.

Puis, vers 18h30, après la dernière chanson de Maria, nous nous sommes quittés et avons pu constater que notre but était atteint : la quasi-totalité des participants est repartie enchantée de cette journée.

On ne remerciera jamais assez les membres du CCAS et, pour cette journée particulière, les personnes qui se joignent à nous pour que ce moment soit une fête.

Profitons-en pour rappeler que le rôle du CCAS ne se limite pas à ces deux actions phares dont bénéficient nos seniors.

En effet, son rôle est aussi et surtout :

- Apporter toute aide financière aux personnes de notre commune en difficultés ponctuelles.
- Participer financièrement au coût du portage des repas à domicile par le CCAS de Viarmes en fonction de critères définis par le CCAS de notre commune.
- Gérer auprès des demandeurs du plan canicule annuel mis en place par la Préfecture auquel les communes doivent participer (appels téléphoniques, apporter de l'eau en cas de besoins etc)
- Dans certains cas accompagnement ou visites à domicile pour rompre la solitude.
- Aider aux démarches administratives aux personnes démunies face à des documents ou questionnaires qui le souhaiteraient.
- Accompagner les Anciens pour leurs courses dans les commerces locaux
- Orienter vers l'assistance sociale en fonction des cas qui nécessitent cette démarche.
- Gérer les logements sociaux dont la commune est propriétaire ou participer aux commissions d'attribution dans le cas de programmes de logements sociaux tels que ceux du lotissement de la reine Blanche.

Participer au CCAS est une tâche importante pour la vie d'une commune, mais pour cela il convient d'être entouré d'une bonne équipe. C'est le cas pour notre village.

Merci encore à eux. ✍️ HW

Nos convives et la belle décoration de la table



Maria Saint Paul





## UN PROJET AMBITIEUX À LA FOIS POUR NOS ÉTUDIANTS INGÉNIEURS ET POUR L'ABBAYE DE ROYAUMONT

La Commune d'Asnières-sur-Oise a eu le plaisir de rencontrer M. Johnson Jérôme, responsable du grand public, du tourisme et du patrimoine à l'Abbaye de Royaumont. Il nous a expliqué son rôle et en particulier, la mise en place et le fonctionnement du projet « Reconstitution de l'Église en 3D » dont il est le tuteur. Il travaille en étroite collaboration avec la responsable des Archives de Royaumont, Nathalie Le Gonidec.

La Fondation Royaumont a été sollicitée fin 2010 par Patrick Callet, professeur à l'École Centrale de Paris. Dans le cadre de leur projet d'étude, les étudiants devaient travailler sur la réalisation d'une maquette numérique de l'ancienne église abbatiale de Royaumont, détruite en 1792. L'Architecte Vernier (XIXe siècle) avait tenté de reproduire, sur plans, l'architecture originale de l'église. La consultation de ces documents ainsi que des relevés métriques, ont permis l'avancement du projet.

L'étude de ce projet a été réalisée grâce au travail et à l'investissement de trois promotions de l'École Centrale. En 2012, le projet entame sa 3<sup>ème</sup> année de chantier pour la reconstitution. A l'issue de ce travail, la Fondation Royaumont espère avoir une précision suffisante dans l'architecture de la bâtisse pour le présenter officiellement au public. La prochaine soutenance des étudiants de Centrale est prévue pour Janvier 2013.



Ce projet permet d'atteindre plusieurs objectifs :

- Un aspect pédagogique pour les étudiants
- Faire de la médiation culturelle dans l'interprétation de l'église

Susciter l'intérêt des professionnels (architectes, archéologues, ingénieurs) et du grand public dans la découverte de l'Abbaye de Royaumont, mieux connaître son histoire.

Pour réaliser cette maquette en 3D, un script a été écrit grâce à la mise en place d'un langage de programmation nommé PYTHON associé à BLENDER, logiciel de reconstitution 3D. Ce dernier, offre la possibilité de changer ou d'ajouter un ou plusieurs éléments virtuellement, sans modifier la maquette originale.

A ce projet ont été associés aux dirigeants de l'Abbaye, des archéologues, des ingénieurs, des architectes. Ces personnes font également partie du jury lors de la soutenance finale du projet des étudiants. De plus, un projet est en cours : celui de l'analyse de la lumière (l'étude des spectres lumineux dans une salle immersive à la Cité des Sciences, salle qui ouvrira prochainement pour les chercheurs) et de la reconstitution sonore mais aussi du mobilier. Un pari audacieux pour les étudiants, contribuant ainsi au développement de notre patrimoine historique et culturel.

Plus d'informations sur le site Internet de l'Abbaye de Royaumont : [www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr).

*NB : Ce projet a fait l'objet d'un article rédigé par Elodie Dijoux, Déléguée à la Culture, dans le Trait d'Union n° 72, avril 2012, rubrique « Vie communale », page 10.*

FR et GL



### MAIRIE D'ASNIERES-SUR-OISE

20 RUE D'AVALEAU  
95270 ASNIERES-SUR-OISE

accueil : 01 30 35 41 41

fax : 01 30 35 45 41

### HORAIRES

Lundi : 8 h 30 - 12 h

Mardi : 16 h 30 - 19 h

Mercredi : 8 h 30 - 12 h

Vendredi : 8 h 30 - 12 h

Samedi : 8 h 30 - 12 h

### POLICE MUNICIPALE

S'adresser en Mairie

## Collecte des verres et des encombrants

### Verres

Vendredi 18 janvier 2013

Vendredis 1er et 15 février 2013

Vendredis 1er et 15 mars 2013

Vendredis 5 et 19 avril 2013

### Encombrants

Vendredi 1er février 2013

Vendredi 1er mars 2013

Vendredi 5 avril 2013

### Horaires des déchetteries

#### Champagne sur Oise

Jours	Été du 01/03 au 31/10
Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi	9h/12h - 14h/18h
Jeudi et Jours fériés	FERMÉ
Samedi	9h/18h
Dimanche	9h/12h30

#### Viarmes

Jours	Été du 01/03 au 31/10
Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi	9h30/12h - 14h/18h
Mardi et Jours fériés	FERME
Samedi	9h30/18h
Dimanche	9h/12h30



## LE VANDALISME COUTE CHER A LA COMMUNE

Le vandalisme consiste à détruire, dégrader, détériorer volontairement le bien d'autrui, par plaisir.

Sont ainsi des actes de vandalisme :

- les tags, les graffitis et autres inscriptions non autorisées sur une façade ou un véhicule,
- les destructions d'abris bus,
- les détériorations d'ouvrages publics,
- les bris de vitrines sans vol.

Asnières sur Oise n'est pas épargné et notre commune est, hélas, victime depuis quelques mois de dégradations par des jeunes, plus particulièrement au niveau de la salle polyvalente et de la friche Delacoste-Vulli et les installations de mesure et de dépollution récemment installées. Il s'agit de dégradations à l'environnement (débris en verre de bouteille), de casse sur des lampes, vitres caillassées, dégradation de la clôture du terrain de pétanque, détérioration des aires de jeux des enfants, dégradation de la signalétique, destruction des arbres, des tags. Voici quelques exemples des actes de vandalisme déplorables que connaît la commune d'Asnières sur Oise. Ils nécessitent des frais importants de réparation ou de remise en état et représentent par conséquent un coût non négligeable pour le contribuable asniérois. Ces actes de vandalisme ne sont pas perpétrés, bien sûr, par de « vrais » délinquants, mais le plus souvent par des personnes ne mesurant pas la portée de leurs actes. Beaucoup de parents ne s'imaginent pas que leur enfant puisse être impliqué dans de tels actes qui peuvent pourtant les conduire devant la justice : devant le juge de proximité pour les infractions les moins graves et vers le tribunal pour les autres.



Pour les mineurs, il est de la responsabilité des parents de surveiller leurs enfants pour qu'ils ne commettent pas de tels faits.

Que l'on soit élu local, policier municipal, chef d'établissement scolaire, responsable associatif, nous jugeons tous nécessaire de mettre en garde les parents contre de tels agissements et de leur demander d'assumer leurs responsabilités.

Pour rappel : Destruction, dégradation, détérioration Article R635-1 du Code Pénal, ce qu'il vous en coutera :

- La dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui est punie de 2 ans d'emprisonnement et de 3 000 € d'amende, sauf s'il n'en résulte qu'un dommage léger.
- Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 4 000 € d'amende lorsqu'il n'en résulte qu'un dommage léger, 15 000 € d'amende lorsqu'il s'agit un délit commis en réunion (article R 322-2 du Code Pénal).
- Un bien détruit, dégradé ou détérioré destiné à l'utilité ou à la décoration publique, tels que : une cabine téléphonique, la façade d'un bâtiment public... pourra être sanctionné d'une amende de 7 700 à 45 000 € (R 322-2 du Code Pénal) et 3 ans de prison.
- Si le coupable est mineur sa famille peut être condamnée à réparer les préjudices subis, c'est-à-dire à verser des dommages et intérêts.

La tentative de vandalisme est punie des mêmes peines.

Chaque dégradation commise a fait l'objet de dépôt de plainte auprès du Procureur de la République et des enquêtes de la Gendarmerie sont en cours.

PS : concernant le vandalisme sur le site Delacoste Vulli, une plainte a été déposée et des jeunes s'échappant du site seront prochainement entendus par la gendarmerie. PM

## AGENDA

- 25/01/2013  
**Election du Conseil Municipal Jeunes**
- 26/01/2013 à 20h - Maison du Village  
**Rencontre de chorales avec Double Jeux** - réservation conseillée au 06 86 46 64 19.
- 02/02/2013 à 9 h - Maison du Marais de Baillon : **Installation du Crapauduc**
- 13/02/2013 de 10h à 18h - Maison du Village : **Ateliers masques** organisé par l'Office de Tourisme
- 17/02/2013 à 16h - Maison du Village **Spectacle de magie + défilé costumé** organisé par le comité des fêtes
- 09/03/2013 de 9 h à 12 h - Mairie annexe de Baillon : **Migration des batraciens par le CG**
- 23/03/2013 à 12h - au Verger Communal : **Nettoyons le Verger avec les Scouts**
- 05 au 07/04/2013 : **Voyage à Cutigliano + concert des Grizzlies and the Beast** organisé par le comité de jumelage
- 07/04/2013 à 14h - Maison du Village : **1er loto de Risettes et Galipettes**
- 14/04/2013 de 9h30 à 18h - Maison du Village : **Exposition sur le « Jouet au cinéma »** par l'Espace Jeune
- 20/04/2013 de 19h30 à 00h - Maison du Village : **Festival Rock « Asnières en scène »**. Entrée 5€.

## ETAT-CIVIL

### Naissances :

- 27/09/2012 : VERDY Camille  
26/10/2012 : CHEVALLEY Clara Léna Sophie  
11/11/2012 : MAZOUZ Inaya  
21/11/2012 : LAMBLETIN Justine Alicia  
04/12/2012 : PALUSSIÈRE : Hugo, Michel, Jean-Pierre, Michaël, Evans, Olivier  
12/12/2012 : HAMACHE Bilal  
28/12/2012 : GAL Chiara, Danielle, Anita

### Décès :

- 08/10/2012 : LAFORGE Claude, Emile, Henri  
21/11/2012 : HOUZE, Frédéric, Henri, Robert  
05/12/2012 : SERRES, Guy, Adrien  
19/12/2012 : PIERRE Emile  
31/12/2012 : Mme RODRIGUES Née BLANES Denise  
02/01/2013 : VERBECK Marcel



# 2013

Les commerçants d'Asnières sur Oise sont heureux de présenter tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2013 aux habitants de la commune et souhaitent vous accueillir plus nombreux encore en 2013. Ils vous informent que malgré les travaux du centre du village ils resteront ouverts et disponibles pour vous servir.



## VIE ECONOMIQUE

ASNIERES SUR OISE  
BAILLON · ROYAUMONT

### INSTALLATION À ASNIÈRES D'UN OSTÉOPATHE

Rencontre le 24 décembre avec Etienne GUERLIN, Ostéopathe nouvellement installé à Asnières sur Oise dans le cabinet de Gille GABET à la maison médicale du village.



Mr GUERLIN reçoit le samedi sur Rendez-vous et effectue également des soins à domicile. Diplômé du Collège Ostéopathique de Cergy, après 5 années de formation dont une année en clinique et consultations externes, il a choisi de s'installer à Asnières sur Oise pour son cadre de vie. Les traitements dispensés sont à base de manipulations douces, il soigne les nourrissons, enfants, adultes, sportifs et femmes enceintes. Souhaitons la bienvenue dans notre commune à ce nouveau praticien. ✍ HW

### DÉPART DE NOS JEUNES BOULANGERS

Katia et Laurent PIGEON, nos jeunes et sympathiques boulangers nous quittent pour d'autres horizons. Ils ont vendu leur fonds de commerce à Mr et Mme PLASSART (voir article ci-après). A l'occasion d'une rencontre avec Katia et Laurent dans leur magasin ils ont exprimé « Toute leur reconnaissance et tous leurs remerciements à leurs clients depuis 7 ans pour leur fidélité, qu'ils soient Asniérois ou habitants des communes voisines qui étaient nombreux ».

*Nous souhaitons la bienvenue à Mr et Mme PLASSART ainsi qu'une grande réussite à Asnières sur Oise.*

A notre tour de remercier Katia et Laurent PIGEON pour leur présence, leur investissement personnel dans ce commerce combien essentiel dans un village, leur dévouement et leur gentillesse. Nous garderons un bon souvenir de ce jeune couple et lui souhaitons également une grande réussite dans ses projets futurs. ✍ HW



*Katia et Laurent PIGEON et Mr et Mme PLASSART, nos nouveaux boulangers*

### NOS NOUVEAUX BOULANGERS :

Rencontre avec Jennifer et Robert PLASSARD, nos jeunes et sympathiques nouveaux boulangers. Jeunes parents d'une petite fille et d'un petit garçon, ces nouveaux boulangers ont du métier : Robert PLASSARD exerce la profession depuis 26 ans et son épouse Jennifer est la 3ème génération de boulangère dans la famille puisqu'elle suit les traces de son grand-père et de son père. Actuellement basés à Andrésy, ils ont décidé de reprendre le fonds de commerce de Katia et Laurent PIGEON dans notre village.

Arrivés le 18 janvier ils ouvriront de nouveau les portes de la boulangerie le jeudi 24 janvier 2013 à 6 h 30. Les nouveaux horaires de ce commerce seront les suivants : de 6 h 30 à 13 h 30 et de 16 h à 20 h. Il restera fermé le mercredi toute la journée et le dimanche après-midi. Nous souhaitons la bienvenue à Jennifer et Robert PLASSARD et leur souhaitons toute la réussite dans leur nouvelle vie. ✍ HW

### FERMETURE DE LA CHARCUTERIE

Après quelques mois d'exploitation la charcuterie a fermé.

Le liquidateur et juge commissaire ont été désignés par jugement du Tribunal en date du 20 décembre 2012, la procédure est engagée.

Il est toujours moins agréable d'informer qu'un commerce de notre village a fermé que d'informer du contraire.

Cependant, d'ores et déjà nous cherchons à louer de nouveau ce local commercial et en tout état de cause dès la fin de la procédure de « vente du matériel ». Toute personne intéressée peut s'adresser en Mairie (01.30.35.41.41) et demander au soussigné de la rappeler. ✍ HW





Le goûter des Cheveux Blancs



Journée de Noël



Salon du livre par l'Espace Jeunes



Sortie à Paris en bateau-mouche des Cheveux Blancs



La commémoration du 11 novembre 2012



Risettes & Galipettes



Conte La Fée de la Fontaine



Spectacle de Noël Risettes et Galipettes



Repas des séniors par le CCAS

Plus d'informations et de photos sur [www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr)